

ព្រះពទាំណាចត្រូកម្ពុ ទា ទាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

> Kingdom of Cambodia Nation Religion King Royaume du Cambodge Nation Religion Roi

> > Phnom Penh, le 1<sup>er</sup> mars 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE ENTAME LES AUDIENCES CONSACRÉES À LA QUATRIÈME PHASE DU DEUXIÈME PROCÈS DANS LE DOSSIER N° 002 : LES CENTRES DE SÉCURITÉ ET LES PURGES INTERNES

Mercredi 2 mars 2016, la Chambre de première instance commencera à entendre la présentation des éléments de preuve correspondant à la quatrième phase du deuxième procès dans le dossier n° 002 : les centres de sécurités et les purges internes. D'après l'Ordonnance de clôture, renvoyant NUON Chea et KHIEU Samphan en jugement, le Parti communiste du Kampuchéa (PCK) a détruit les structures judiciaires du Cambodge et les a remplacées par un réseau de centres de sécurités et de sites d'exécutions destinés à détenir et rééduquer ou exécuter les personnes soupçonnées d'activités hostiles. En 1979, environ 200 centres de sécurité et un nombre incalculable de sites d'exécution auraient été établis au Cambodge, dans toutes les Zones et à différents niveaux de la hiérarchie civile et militaire du PCK.

À partir de mercredi 2 mars 2016, la Chambre entendra la présentation d'éléments de preuve consacrés à trois centre de sécurité, à savoir les centres de sécurité de Au Kanseng, situé dans la province de Ratanakiri Province; de Phnom Kraol situé dans la province de Mondulkiri Province et S-21 situé à Phnom Penh. Ces centres s'ajoutent à trois autres de sécurité déjà abordés lors du deuxième procès du dossier n° 002 : les centres de Kraing Ta Chan, situé dans la province de Takéo, de Wat Au Trakuon, dans la zone centrale, et du village de Trea dans la zone Est.

La Chambre de première instance a entendu 68 témoins, 37 parties civiles et 2 experts au cours de 150 jours d'audience. Après les centres de sécurité et les purges internes, la Chambre abordera, lors de la phase suivante (la cinquième), les allégations de mariages forcés sous le régime des Khmers rouges. Après cela, la Chambre de première instance entendra la présentation d'éléments de preuve consacrée au conflit entre le Cambodge et le Vietnam, pour aborder finalement les rôles joués par NUON Chea et KHIEU Samphan. La Chambre considère que les audiences consacrées à la présentation des éléments de preuve s'achèveront à la fin de l'année, un jugement devant suivre en 2017.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Lars Olsen Juriste

Téléphone portable : +855 (0)12 488 023 Téléphone fixe : +855 (0)23 861 669

Courriel: olsenl@un.org

Neth Pheaktra Attaché de presse

Téléphone portable : +855 (0)12 488 156 Téléphone fixe : +855 (0)23 861 564 Email: neth.pheaktra@eccc.gov.kh